

SEANCE DU COMITE SYNDICAL

DU 18 septembre 2024

Procès-verbal

Nombre de délégués

En exercice : 18

Présents : 14

Votants : 14

Date de convocation : 30/08/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 septembre, à 20h30, le Comité Syndical
dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Marc CUYPERS

Présents :

BERNAY-VILBERT	Mme RENÉ	Mme DESMARECAUX
CHATRES	M. DE LA PERRIERE	
CREVECOEUR EN BRIE	M. CUYPERS	M. BILLON
LA HOUSSAYE EN BRIE	M. STEFANIK	M. DA ROCHA
LES CHAPELLES-BOURBON	M. COCHAUD	M. LEVASTRE
MARLES EN BRIE		
MORTCERF	M. BOUVIER	M. BIMBASIC
NEUFMOUTIERS EN BRIE	M. POUILLOT	
PLESSIS-FEU-AUSSOUX	M. CHEVRY	M. BIDAULT

Absents représentés :

Absents

CHATRES : M. ROLLIN

MARLES : Mme BENECH – Mme CHEVALIER

NEUFMOUTIERS : M. GUATERI

Secrétaire de séance : M. COCHAUD

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h35

ORDRE DU JOUR

- FINANCES
 - Autorisation donnée au Président de signer les procès-verbaux de mise à disposition des communes entrantes ;
 - Décision modificative n°4 – investissement (recettes) – réajustement du chapitre 28 « amortissements des immobilisations ».
- Questions diverses.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le compte rendu du Comité Syndical du 12 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

SEANCE

1. FINANCES :

- **Autorisation donnée au Président de signer les procès-verbaux de mise à disposition des communes entrantes**

Rapporteur : Monsieur Marc CUYPER

M. le Président explique que les compétences de l'eau potable et de l'assainissement collectif par le SIAEPA LA HOUSSAYE emporte, à titre obligatoire, la mise à disposition des biens meubles et immeubles utilisés et affectés, à l'exercice des compétences de l'eau et de l'assainissement collectif ainsi que le transfert des droits et obligations y afférents, notamment les emprunts.

Ces mises à disposition donnent lieu à l'enregistrement d'ordre non budgétaires constatées par le comptable public au vu du procès-verbal de mise à disposition des biens établi contradictoirement et d'un certificat administratif.

Le Comité syndical a autorisé, à l'unanimité, le Président à signer les procès-verbaux de mise à disposition des biens des communes entrantes.

- **Décision modificative n° 4 – budget principal 2024**

Rapporteur : Monsieur Marc CUYPER

Il est soumis aux membres du comité syndical un réajustement de crédit du chapitre 28 – recettes « Amortissements des immobilisations » de la façon suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminutions de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
6811		23 000.00 €		
023	23 000.00 €			
Total	23 000.00 €	23 000.00 €		
INVESTISSEMENT				
215	23 000.00 €			
218	51 800.00 €			
021			23 000.00 €	
2805				520.00 €
28156				185.00 €
28158				1 495.00 €
28175				17 200.00 €
28178				51 800.00 €
2818				3 600.00 €
Total	74 800.00 €		23 000.00 €	74 800.00 €

Le Comité syndical a approuvé, à l'unanimité, la décision modificative n°4 comme présenté ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

- Commune de Neufmoutiers :
 - Problème de circulation suite aux travaux rue du Général de Gaulle : manque de signalisation, de communication. Manque de civisme de la part de la population également. Monsieur Le président remercie Monsieur le Maire, M. POUILLOT pour sa disponibilité afin de régler le mieux possible les situations.
- Commune de Bernay-Vilbert :
 - La commune a déjà fait appel à une entreprise extérieur pour faire la campagne de repérage et de pressions sur les poteaux incendie de la commune.

- Problème route de Vaux, affaissement avec un raccordement mal fait. Le particulier peut prendre contact avec le SIAEPA pour l'aider dans ses démarches de recours auprès de l'entreprise ayant fait se raccordement.
- Commune de Châtres :
 - La fin des travaux de la salle des fêtes sont prévus fin semestre 2025.
 - Il faut commencer la campagne de changement des compteurs sur la commune, pour certain encore au plomb.
- Commune des Chapelles-Bourbon :
 - Une borne à incendie est présente rue saint Vincent, celle-ci est enterré. Il faut la prévoir lors de la prochaine campagne.

Point sur les interventions du service technique du SIAEPA LA HOUSSAYE :

- Remplacement de tous les luminaires sur la STEP de La Houssaye + tous les châteaux d'eau par un éclairage LED.
- Révision freins sur le MANITOU
- Entretien et graissage de la minipelle
- Début des chantiers de chloration sur les réservoirs de Bernay-Vilbert, Mortcerf, Châtres et Val-Bréon
- Un nouveau débitmètre de pression est en commande afin de commencer la campagne de repérage et de vérification de pression au niveau des différents poteaux incendie des communes dont le SIAEPA à la compétence eau.
- Commune de Marles en Brie :
 - Reprise d'un radier en réseau eaux usées, rue de Lognes suite à de fréquents bouchage
 - Passage caméra rue du chemin vert.
 - Réparation de 2 fuites sur la rue Caron et une fuite sur la Croix Saint Pierre
- Commune de Mortcerf :
 - Recherche de fuites et réparations de 6 fuites.
 - En cours : chiffrage pour remise en marche du forage
- Commune de La Houssaye-en-Brie :
 - Pose d'un portillon au point de rejet (demande de la SATESE)
 - Moteur de la préparation polymère HS, moteur en commande. Solution de dépannage en mode dégradé trouvé en attendant le retour du moteur.
 - Remplacement de l'automate et mise en place de la nouvelle supervision pour une meilleurs gestion
 - Remplacement de la pompe doseuse de chlorure ferrique
 - Etude pour l'installation de sondes de niveaux sur les postes d'extraction, recirculation et poste toutes eaux.
- Commune de Bernay-Vilbert :
 - Réparation de fuite sur le hameau de Villeneuvotte et une fuite avenue du Général Leclerc suite aux travaux de remise en état de la rue ;
 - Fuite importante sur le compteur au hameau de SEGRES.
- Commune de Châtres :
 - Pose d'un portillon au point de rejet (demande de la SATESE) ;
 - Pose de la chambre pour l'installation du débitmètre sur le canal de bypass (demande de la SATESE);
 - Devis signé pour la sécurisation de l'accès au dôme, protection du réservoir des antennistes ;
 - Début de la campagne de recherche de fuites ;

DIVERS :

- Mise en place du Document unique pour les services administratifs et techniques
- Formation CATEC (Certificat d'Aptitude à travailler en espace confiné) du personnel technique

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de question, la séance est levée à 21h30.

Le Président,
Marc CUYPERS



SIAAPA LA HOUSSAYE
Centre Technique Intercommunal
4 rue des Vieilles Chapelles
77610 LES CHAPELLES BOURBON
Siret 257 700 047 00026

Le secrétaire de séance,
Jacques COCHAUD



Affiché le 25 septembre 2024